

ASSOCIATION D'ACTION SOCIALE, CULTURELLE, SPORTIVE ET DE LOISIRS

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE et de L'ALIMENTATION

A propos de la billetterie CINÉMA

CARTEPASS uniquement

1 commande annuelle unique

- 3 tarifs de CARTEPASS – les durées de validité sont à compter de la date d'achat.

PRIX PUBLICS					AVEC SUBVENTION ASMA		
Carte de	Validité	Nombre de places par séance	CARTE	La place à	CARTE	La place à	Participation ASMA
5 places	3 mois	3	35 €	7€	27,50€	5,50 €	7,50 €
10 places	6 mois	4	65€	6,50 €	52,50€	5,25€	12,50 €
15 places	9 mois	5	90 €	6€	75€	5€	15€

Achat:

- 1 carte à 15 places :

Paiement en 1 fois (75 €) ou en 3 fois (3 x 25 €) (chèques encaissés en novembre, janvier et avril).

- 1 carte à 10 places :

Paiement en 1 fois (52,50 €) ou en 2 fois (2 x 26,25 €) (chèques encaissés en novembre et janvier).

- 1 carte à 5 places :

Paiement en 1 fois (27,50 €).

Commande:

- La commande se fait via le correspondant local avec remise du (des) chèque(s) à l'ordre de l'ASMA 87
- En respectant les délais annoncés, soit le 6 octobre 2022
- NB : Les détenteurs de carte auront la possibilité de la recharger à leur guise (5 10 15 autres places) mais **sans participation ASMA** et donc au tarif public (voir tableau cidessus